

PROGRAMME D'ACTIVITES

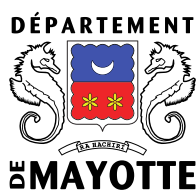


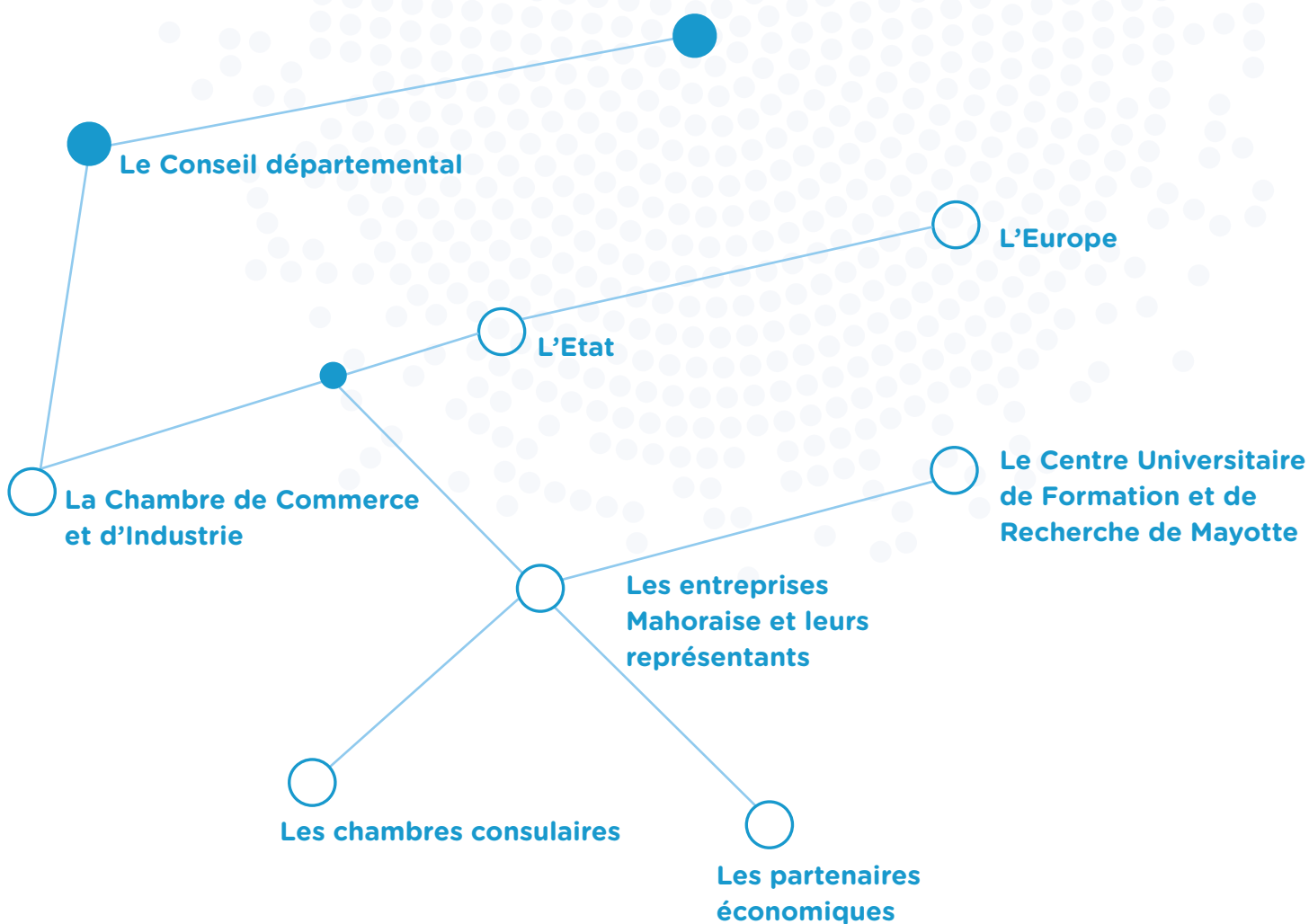
2018

ADiM

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DE MAYOTTE

ENSEMBLE NOUS AGISSONS
POUR LE DEVELOPPEMENT
DE MAYOTTE





L'ADIM, acteur clé pour la mise en œuvre de la politique économique du Département.



Nous avons souhaité pour la deuxième année d'activité de l'ADIM, de présenter à nos partenaires, acteurs économiques et investisseurs notre programme d'actions pour 2018.

Cette démarche répond à notre volonté de constituer un guide permettant à chacun de mieux comprendre nos missions, nos actions et ainsi d'expliquer notre engagement pour les entreprises et pour le développement du territoire.

Notre brochure vise aussi, au terme de plus de six semaines de grève générale, d'expliquer que notre priorité est de travailler pour la relance de l'économie mahoraise.

Priorité qui passe avant tout par un appui renforcé aux entreprises, pour en assurer la survie et le maintien de l'emploi.

Notre programme d'actions pour 2018 se situe dans le cadre d'une vision sur 3 ans 2018 - 2021 est aligné avec le Plan de Mandature du Conseil Départemental.

IL SE STRUCTURE AUTOUR DE NOS PRINCIPAUX PÔLES D'EXPERTISE :

- Entreprise
- Innovation
- Attractivité
- International
- Observatoire & SI
- Communication

LES ACTIONS MENÉES À L'ADIM SONT DE TROIS TYPES :

- 1.** Actions personnalisées à destination d'une entreprise, comme l'instruction d'un dossier d'Aide à l'Investissement (A.I) ;
- 2.** Actions collectives à destination de plusieurs entreprises, c'est le cas des ateliers d'innovation ou les actions de prospection à l'international, qui sont conduites de façon groupées pour plusieurs entreprises ;
- 3.** Actions menées au niveau du territoire pour renforcer l'environnement économique, à ce titre on peut citer le lancement en février du projet pour l'attractivité et la création d'une marque de territoire, ou bien notre projet sur les zones d'activité pour libérer du foncier à destination des entreprises.

Le développement de Mayotte est en marche et les défis sont multiples, nous sommes engagés pour aller de l'avant et réussir ensemble. Notre programme 2018 vise donc à renforcer la communication sur l'ADIM afin de favoriser le travail collaboratif sur le territoire.

Notre équipe se tient à votre disposition à la Maison de l'Entreprise pour développer vos projets.

Monsieur Ben Issa OUSSENI

Président de l'ADIM

7e Vice-Président du Conseil

Départemental, en charge des Finances, du Développement économique et du tourisme.



Créée en décembre 2016, l'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM) a commencé son activité en 2017. L'agence est constituée sous forme d'un Groupement d'Intérêt Public (GIP) à l'initiative du Conseil Départemental.

L'agence rassemble les partenaires suivants :

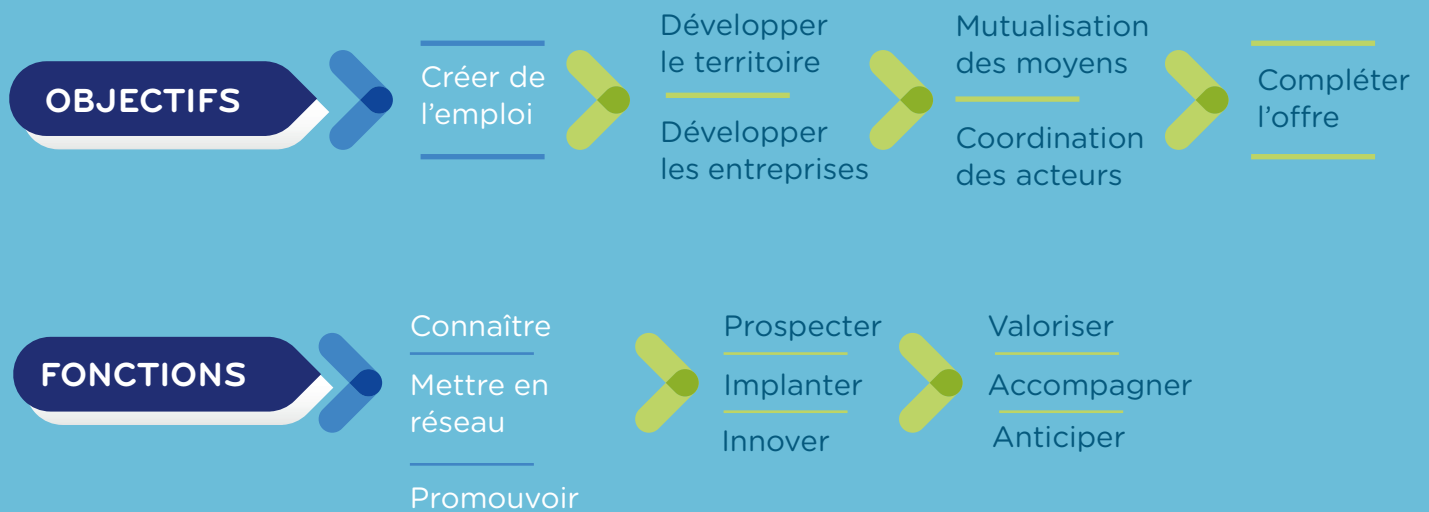
Le Conseil départemental, le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR), la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), la Chambre d'agriculture et de la pêche (CAPAM), le MEDEF, la CPME, la CGTMA, la CFDT, FO et CFE-CGC.

L'ADIM est un partenaire privilégié du Conseil Départemental, pour la mise en œuvre de sa stratégie de développement économique en actions au travers de la signature d'une convention d'objectifs et de moyens sur 2017-2021. Ce qui se traduit par l'élaboration des processus opérationnels de mise en œuvre des actions, en y intégrant tous les opérateurs publics et parapublics du territoire.

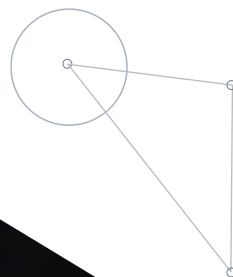
L'ADIM participe activement aux travaux pour l'élaboration du SRDEII de Mayotte (Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation).

LA FORCE DE MAYOTTE C'EST LA PERFORMANCE DES ENTREPRISES MAHORAISES

Objectifs et fonctions ADIM



L'Agence de Développement et de l'Innovation de Mayotte (ADIM), a pour mission de



« **Favoriser** la promotion, la valorisation et le développement économique de Mayotte ».

« **Agir** pour le développement économique de Mayotte, c'est avant tout y faciliter le développement du territoire et des entreprises qui en sont le moteur ».

L'ADIM SE POSITIONNE COMME UN ACTEUR MAJEUR DU PLAN DE RELANCE SUITE À LA GRÈVE SUR L'INSÉCURITÉ À MAYOTTE

ADIM : Programme d'actions 2018

ACTIONS
Pôle Entreprise
Mise en œuvre et déploiement du dispositif ADICQ
Mise en place du guichet unique
Structuration du réseau d'accompagnement d'entreprises (labélisation)
Consolider et animer le réseau de développeur économique Mahorais
Suivi post-création pendant une période de 2 à 3 ans
Pôle Innovation
Structuration et animation du réseau innovation
Démystifier le concept d'innovation à travers des actions de communication
Développement de la culture d'innovation
Accompagner les projets innovants (chèque innovation)
Développement des pôles de compétitivité, prototype fab lab et projet d'école de code
Pôle Attractivité
AMO et plan d'action pour marketing territorial et outil de l'attractivité (Mayotte invest, les opportunités d'investissement à Mayotte)
Lancement d'une étude sur l'attractivité du territoire
Elaboration de la stratégie d'attractivité du territoire
AMO étude de faisabilité éco pour ZAE
Pôle International
Missions de prospection à l'international (4 missions à l'international)
Accompagnement des activités porteuses de projets à l'export
Organisation d'évènements à l'export
Formation des porteurs de projets à l'export
Organisation de missions de coordination
Mission de Co financement Interreg sur les missions à l'export
Pôle Observatoire et SI
Conception, mise en réseau des acteurs
Plan d'action stratégique, réalisation et animation
AMO action de mise à niveau d'informations économiques locales et régionales, enquête, études sectorielles
Mise en œuvre de l'architecture du futur Système d'Information de l'agence
Pôle Communication
Publicité, relation presse, événements d'entreprises à des fins de promotion externe
Développement d'une communication auprès des médias sur des données économiques et financières relatives aux actions de l'agence répondant à la stratégie politique du Département
Elaboration d'actions liées au multimédia, site web, newsletters, réseaux sociaux
Conception d'une communication en direction des agents de l'ADIM

28 ACTIONS ORGANISEES AUTOUR DE 6 PÔLES POUR METTRE EN OEUVRE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
		✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓
	✓	✓	✓	✓

Le Pôle ENTREPRISE





Le tissu entrepreneurial mahorais a cette particularité d'être composé à près de 90% par des TPE/PME.

La principale mission du pôle ENTREPRISE est l'instruction des aides à l'investissement du Département, l'accompagnement des porteurs de projets, la mise en place d'un guichet unique ou encore une mission d'assistance au département dans le suivi des conventions partenariales avec les acteurs de la création d'entreprises ou ingénierie financière.



Les enjeux

- ✘ **SRDEEF**
Structuration des aides financières du Conseil Départemental
- ✘ **Déploiement** des mesures d'ingénierie financière (Fonds de garantie, fonds de prêt d'honneur, les conventions avec les structures de gestion)
- ✘ **Des conventions** avec les opérateurs de l'accompagnement à la création d'entreprises



L'écosystème

- ✘ Conseil Départemental
- ✘ Les Chambres consulaires
- ✘ BPI France/ AFD
- ✘ Les structures d'accompagnement
- ✘ Les structures d'ingénierie financière
- ✘ CRESS
- ✘ CAE
- ✘ Banques



Objectif 2020

- ✘ SRDEEF
- ✘ Aides mobilisables
- ✘ Clusters



LA DEMANDE

- ↳ Entretien avec un instructeur du Pôle Entreprise de l'ADIM
- ↳ Remise au candidat du dossier type de demande d'aide, recommandations et informations, envoi sur son courriel ou celui de son conseiller du fichier électronique.
- ↳ Mise en relation avec les structures d'accompagnement pour le montage du dossier.

INSTRUCTION

- ↳ Le dossier complet est instruit par l'ADIM.
- ↳ Dépôt du dossier complet de demande d'aide du Département de Mayotte et remise d'un accusé de réception par l'ADIM.
- ↳ Instruction du dossier.

VERSEMENT ET SUIVI

- ↳ Mise en paiement par le Conseil Départemental.
- ↳ Versement par le Payeur Départemental.
- ↳ Suivi du projet et contrôle par l'ADIM.

ETAPE 1 :

ETAPE 2 :

ETAPE 3 :

ETAPE 4 :

ETAPE 5 :

Zoom sur le parcours du porteur de projet

MONTAGE DU DOSSIER

- ↳ Porteurs de projets, structure d'accompagnement.
- ↳ La possibilité de bénéficier d'une subvention est conditionnée par l'éligibilité du projet, une appréciation positive de l'ADIM sur la viabilité, la stratégie et les risques de ce projet et enfin l'existence des crédits requis.

LA DECISION

- ↳ Présentation en Commission spécialisée.
- ↳ Décision de la Commission Permanente.
- ↳ Notification de la décision au bénéficiaire.
- ↳ Le dossier fait l'objet d'un examen en commission spécialisée pour avis. La décision d'attribution de l'aide revient à la Commission Permanente.
- ↳ La décision est notifiée à l'entreprise.
- ↳ Une convention est signée entre le Conseil Départemental et l'attributaire.

Les aides du Département

L'A.I. (Aide à l'Investissement):

Les aides à l'investissement des entreprises correspondent au versement d'une subvention d'investissement du Conseil Départemental de Mayotte. Le montant de l'aide est plafonné à 50 000 €.

Il s'agit de favoriser la création et le développement de TPE, petites entreprises et PME installées localement en favorisant leur capacité de production, l'élévation de leur niveau technologique et de leur compétitivité.

Ces aides doivent générer de la valeur ajoutée et/ou des emplois.

L'AIF (Aide à l'Investissement des Femmes) :

Mesure de financement spécifique par la collectivité pour soutenir les initiatives économiques des femmes et favoriser leur insertion professionnelle par la création d'entreprise ;

il s'agit d'une aide à la personne destinée à soutenir le financement des investissements à la création d'entreprise pour les femmes ; le montant de l'aide est plafonné à 3 250 €.

C'est une aide à la personne, et à ce titre elle est cumulable avec les autres aides de la collectivité départementale de Mayotte.

PIJ (Projet Initiative Jeunesse) :

L'Aide PIJ du Conseil départemental a pour objectif de soutenir les non bénéficiaires du PIJ Etat, le montant de l'aide est de 7 300 €.

Structuration du réseau d'accompagnement d'entreprises (labélisation)

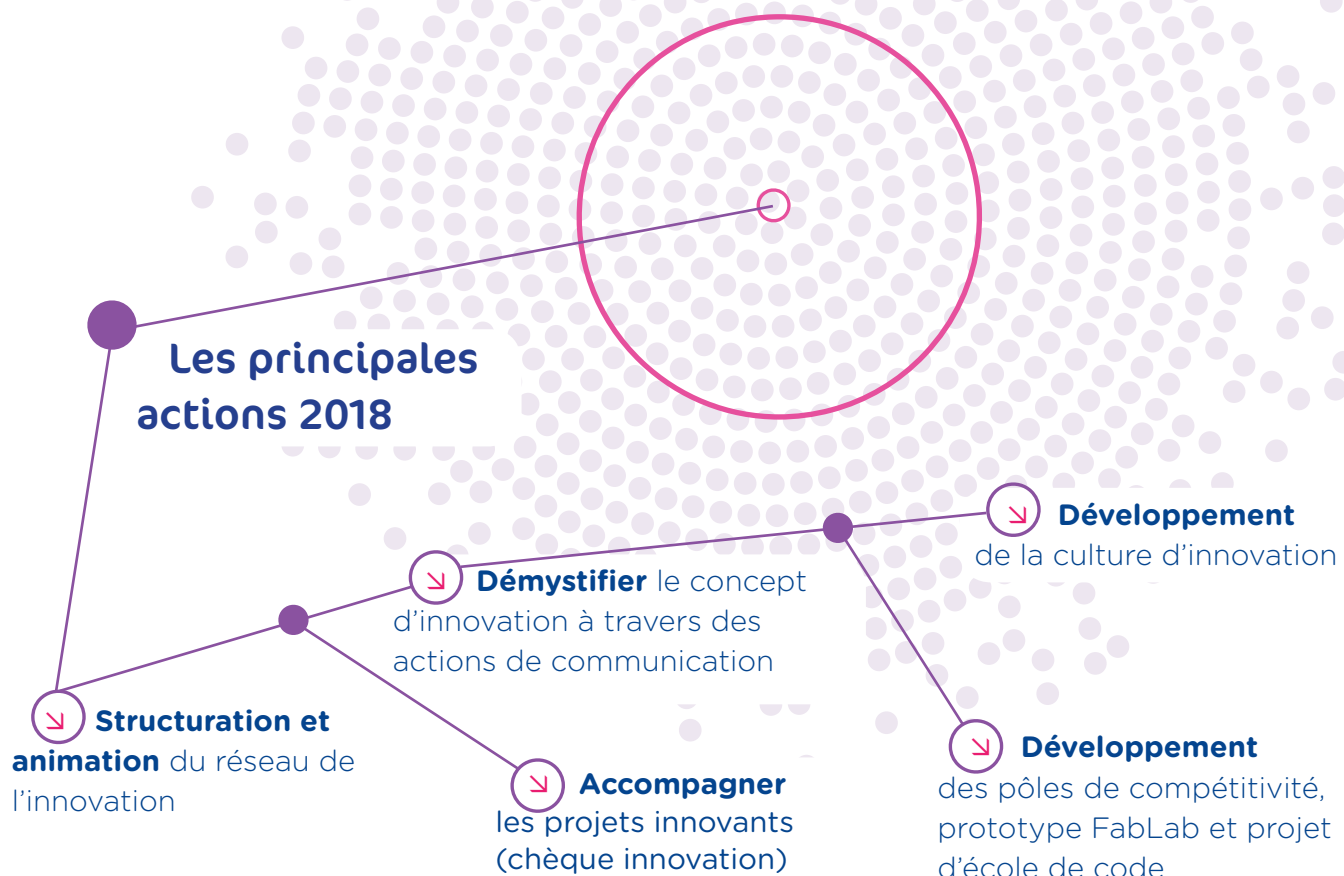
Les objectifs du label sont de :

- ↘ Garantir et attester de l'homogénéité et de la qualité de l'offre de service d'accompagnement des porteurs de projet et chefs d'entreprise sur l'ensemble du territoire.
- ↘ Favoriser le maillage des

compétences des intervenants en conseil sur les thèmes liés à la création, la gestion, le développement, l'accompagnement des entreprises, (marketing, communication, gestion, gestion des Ressources Humaines, montage de dossier de financement, développement d'entreprise, qualité, accompagnement d'entreprises en difficulté...).

- ↘ Permettre aux porteurs de projets et chefs d'entreprise d'identifier des opérateurs de qualité et ainsi faciliter leur parcours.

Le Pôle INNOVATION





L'innovation, qu'elle soit technologique, ou sociale est ancrée dans le développement d'un territoire. Le Pôle Innovation accompagne les porteurs de projets innovants, travaille à la structuration des filières innovantes, à la mise en œuvre du SRI-SI (Stratégie Régionale Innovation et de Spécialisation Intelligente).

Il s'agira ainsi d'identifier des nouveautés pour apporter des améliorations visibles et quantifiables aux activités économiques du territoire mahorais.

Les enjeux

- ↘ Mettre en œuvre la SRI-SI
- ↘ Mettre en œuvre des actions collectives et projets d'infrastructures de la SRI-SI
- ↘ Créer et animer un réseau d'innovation
- ↘ Structurer l'écosystème de l'innovation

L'écosystème




- ↘ CCI
- ↘ CUFR
- ↘ CD
- ↘ Etat/Sgar
- ↘ Clusters
- ↘ Laboratoires
- ↘ R&D
- ↘ BRGEM
- ↘ CIRAD
- ↘ AFD-BPI
- ↘ CDC
- ↘ ADEME

Objectif 2020

- ↘ SRI-SI
- ↘ Diagnostic Territorial Stratégique

Assister Et Accompagner la structuration du réseau innovation

Les objectifs

-  **Définir les grandes orientations stratégiques** en matière de développement économique INNOVANT et identifier les filières économiques porteuses de l'économie mahoraise
-  **Impliquer et coordonner l'ensemble des partenaires** de l'ADIM autour de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'appropriation de la feuille de route
-  **Accompagner les acteurs terrains** en contact avec les porteurs de projets à mener de front toute action facilitant le développement économique



L'ADIM développe son expertise par son adhésion au CNER

Le CNER est la fédération des agences de développement économiques régionales. Le CNER représente les agences de développement économiques auprès des pouvoirs publics (État, collectivités, etc.).

Depuis mars 2018, l'ADIM siège au Conseil d'Administration du CNER.

Le CNER a pour mission de favoriser les rencontres entre professionnels du développement économique et l'échange de bonnes pratiques.

Des projets majeurs en matière d'innovation sur le territoire

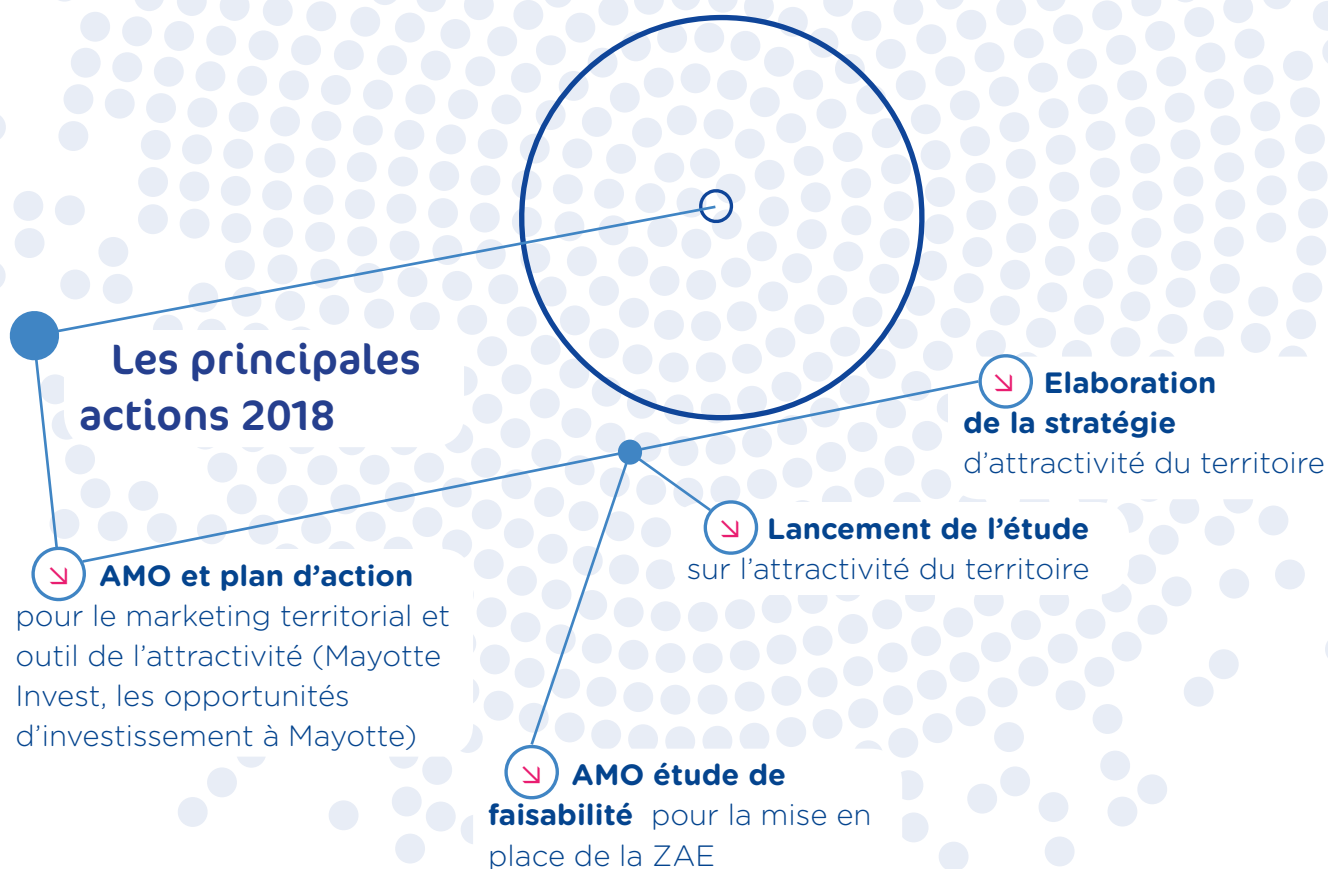


La future Technopole

Un projet innovant pour Mayotte :

L'ADIM est partie prenante avec la CCIM pour un projet de technopole prévu à Dembeni. Ce projet doit permettre de répondre aux objectifs inscrits au programme FEDER 2014-2020 de Mayotte sur l'enjeu du renforcement de la compétitivité de l'économie mahoraise.

Le Pôle ATTRACTIVITE





Le Pôle Attractivité a pour mission de renforcer l'attractivité du territoire, d'engager des actions de marketing territorial et de marque de territoire mais surtout la qualification d'une offre territoriale à destination d'investisseurs locaux, régionaux et internationaux.

Les enjeux

- **Défendre et Vendre la Marque MAYOTTE :**
Communication / Marketing « maîtrisée » et « orientée »
- **Déployer une stratégie** de territoire pour une promotion cohérente
- **Convention Business France SRI-SI**
- **Renforcer l'attractivité** et la compétitivité du territoire

L'écosystème

- CCI International
- CUFR
- Business France
- BPI France et AFD
- Formatex
- CD Cellule Europe
- Etat/Sgar

Objectif 2020

- Défendre les atouts de la marque Mayotte sur les territoires de la Zone Océan Indien
- Promouvoir le territoire auprès d'investisseurs internationaux
- Encrage des entreprises à capitaux étrangers

Quelques projets et réalisations en 2018



Lancement de l'étude sur l'attractivité du territoire



Construction d'une marque de territoire



Les opportunités d'investissements à Mayotte : « Mayotte Invest »



Les Zones d'activité : mise en oeuvre de foncier pour les entreprises



Le Pôle INTERNATIONAL





Réunion à l'Ambassade de France avec le directeur de Business France Afrique de l'Est, Mr CHATTE-RUOLS Xavier

En tant que territoire Européen et RUP dans le canal de Mozambique entre Madagascar et l'Afrique de l'Est (meilleure performance économique d'Afrique en 2017), Mayotte dispose d'un atout de positionnement géostratégique national dans le bassin Sud Océan Indien.

Le Pôle International a pour mission principale de préparer et d'accompagner les entreprises de Mayotte dans leur développement à l'export.

Les enjeux

- ↘ **Impulser et promouvoir** des synergies à l'International
- ↘ **Former et accompagner** les acteurs économiques locaux à l'export
- ↘ **Conforter les accords** de coopération territoriale

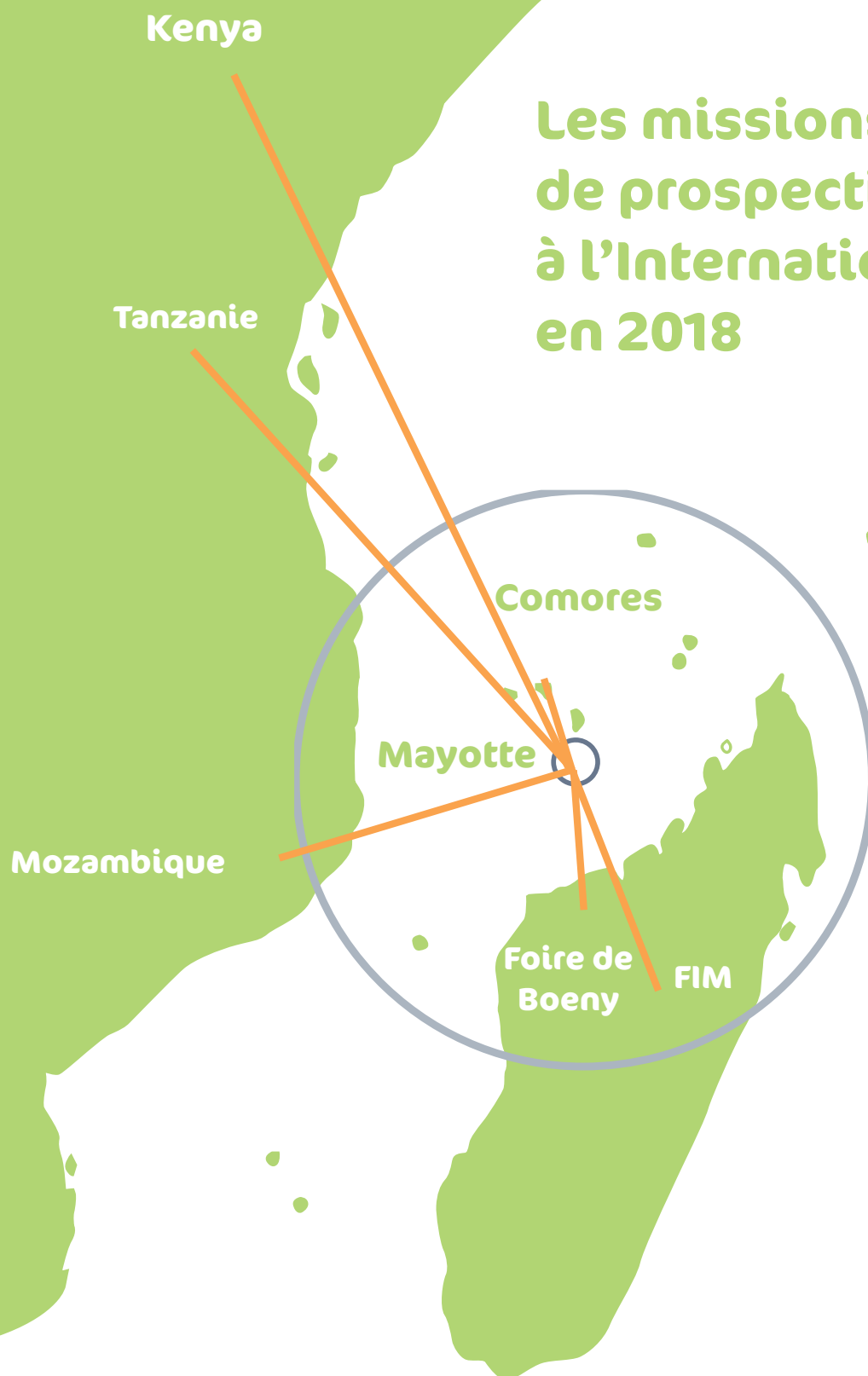
L'écosystème

- ↘ CD
- ↘ CCI International
- ↘ Chambres consulaires
- ↘ CUFR
- ↘ Business France
- ↘ BPI France et AFD
- ↘ Formatex
- ↘ CD Cellule Europe
- ↘ Etat/ Sgar
- ↘ Structures associatives d'accompagnement

Objectif 2020

- ↘ La présence et l'accompagnement des entreprises à l'export
- ↘ Prospection et organisation d'évènements économiques

Les missions de prospection à l'International en 2018



Organisation à Mayotte d'une opération découverte « pays » avec le responsable Business France Afrique de l'Est pour mieux préparer les entreprises pour leurs projets d'export dans la zone.




L'ADIM est le correspondant de business France à Mayotte

Le rôle de Correspondant Chef de File en Région (CCFR) dans le domaine de l'Invest a été confié à l'Agence de Développement et d'Innovation de Mayotte (ADIM), afin de faciliter les collaborations avec Business France pour l'accompagnement, la co-prospection et le recensement des investissements étrangers.

Programme de formation a l'international 2018

Formations	Intervenants	Périodes
Stratégie et développement international	Isabelle DREUILHE	30 au 31 mai 2018
Préparer et rentabiliser un salon à l'international	Laure VIGLIANO	18 et 19 Juin 2018
Analyse financière en vue d'un développement à l'international	François CHATELLIER	24 et 25 Septembre 2018
L'intelligence économique	JJ RECHENMANN	12 et 13 Novembre 2018





Le Pôle OBSERVATOIRE et SI





Le Pôle Observatoire est au service de l'ensemble de la collectivité, Il est destiné à connaître les territoires, comprendre les dynamiques sociales à travers l'analyse de l'évolution de la population locale, de la demande d'emploi, du logement, en tenant compte des aspects culturels, des services publics, de la prévention et de l'activité économique.

L'observatoire est l'outil destiné à accompagner les élus dans le suivi et la réalisation des orientations stratégiques dans le cadre de la mandature.

L'ADIM se dote ainsi de cet outil de suivi, permettant un accompagnement des porteurs de projets.

Les enjeux

- Concevoir une cartographie exhaustive des acteurs économiques du territoire
- Permettre la conception d'outils de suivi à usage interne et externe, Am pour les strategies de développement du territoire
- Disposer d'une base de données à jour et sécurisée
- Demeurer un guichet unique pour l'accès à des informations qualitatives et exhaustives
- Etre à la pointe de la veille informationnelle au travers d'outils innovants

Objectif 2020

- Structuration d'une observation économique
- Elaboration de tableaux de bord économique

L'écosystème

- CD
- Chambres consulaires
- CUFR
- Business France
- BPI France et AFD
- Formatex
- CD Cellule Europe
- Etat/ Sgar
- L'IEDOM (Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer)

Observer l'action économique pour mieux connaître le territoire

Observer



Collecter



Analyser



Diffuser



Le Pôle COMMUNICATION



Les principales actions 2018

↳ **Publicité, relation
presse,** événements
d'entreprises à des fins de
promotion externe

↳ **Elaboration
d'actions liées au
multimédia,** site web,
newsletters, réseaux
sociaux

↳ **Développement d'une communication
auprès des médias** sur des données économiques
et financières relatives aux actions de l'Agence
répondant à la stratégie politique du Département

↳ **Conception d'une
communication en direction des
agents de l'ADIM**



Le Pôle communication a pour principale mission de promouvoir l'image de l'ADIM, de présenter les performances de l'agence, et de fédérer l'ensemble des collaborateurs autour des objectifs stratégiques clairement définis sur les trois prochaines années.

Les enjeux

- ↘ Développer une stratégie de communication :
 1. Externe
 2. Institutionnelle
 3. Interne
 4. On-line
- ↘ Participer à l'élaboration de l'offre territoriale

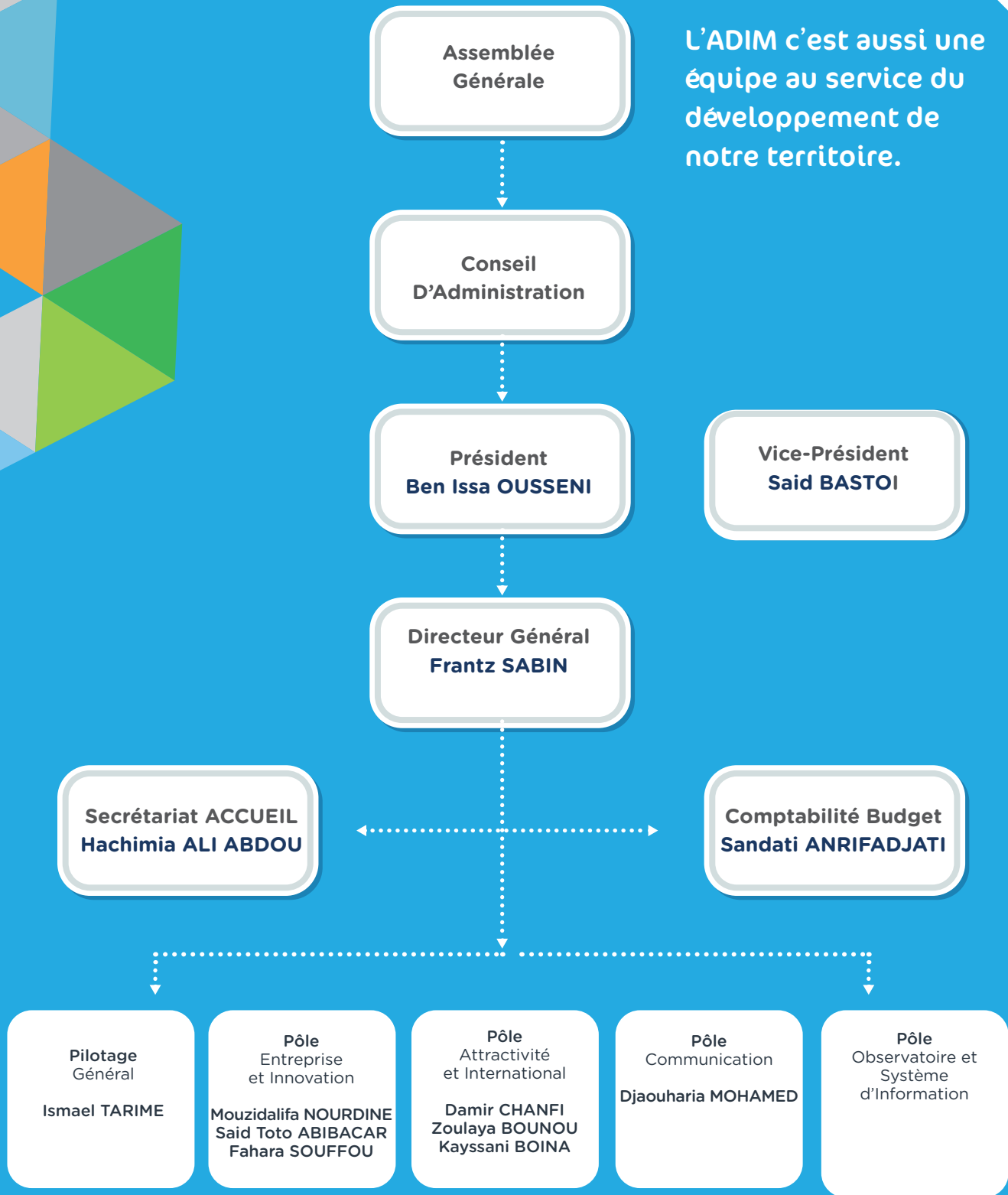
L'écosystème

- ↘ CD-Service communication
- ↘ CCI -Service Communication
- ↘ Chambres consulaires
- ↘ CUFR
- ↘ Business France
- ↘ BPI France et AFD
- ↘ Formatex
- ↘ CD Cellule Europe
- ↘ Etat/ Sgar
- ↘ L'IEDOM
- ↘ Les services bancaires
- ↘ La Presse locale et nationale

Objectif 2020

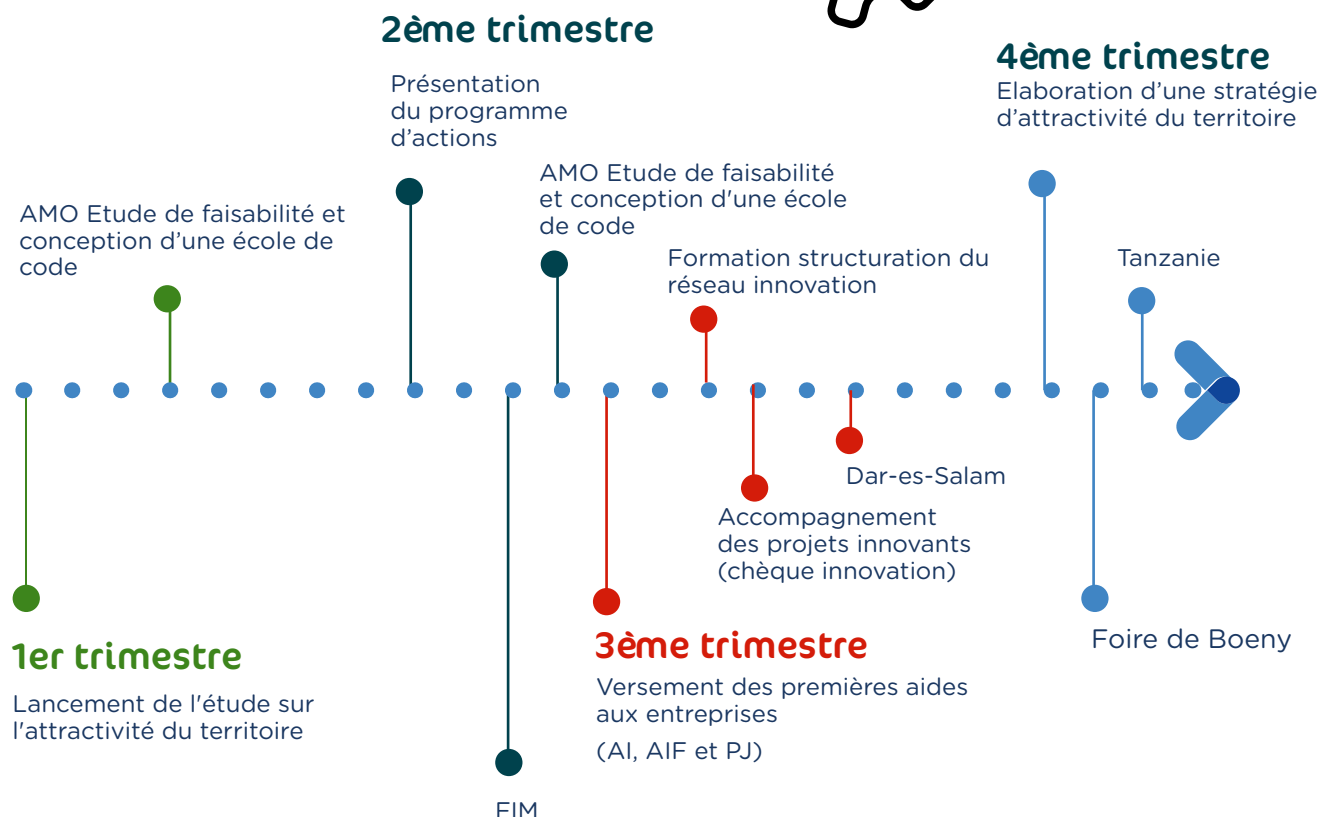
- ↘ Déploiement de la stratégie de communication de l'ADIM permettant une vision globale des actions réalisées et à venir.

L'ADIM c'est aussi une équipe au service du développement de notre territoire.



Planigramme de nos actions

PROGRAMME D'ACTIVITES 2018



LISTE DES SIGLES

ADICQ

Aide au Développement des Investissements, des Compétences et Qualifications

BPI France

Banque Publique d'Investissement

AFD

Agence Française de Développement

CRESS

Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire

CAE

Conseil d'Analyse Economique

SRDEEF

Schéma régional de Développement de l'Economie, de l'emploi et de la formation de Mayotte

Clusters

Réseau d'entreprises constituées en filières

CCI

Chambre de Commerce et d'Industrie

CUFR

Centre Universitaire de Formation et de Recherche

CD

Conseil Départemental

Etat / SGAR

Secrétariat Général pour les Affaires Régionales

R&D

Recherche et Développement

BRGEM

Bureau De Recherches Géologiques Et Minières

CIRAD

Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement

CDC

Caisse des Dépôts et Consignations

ADEME

Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

RSI-SI

Stratégie Régionale Innovation et de spécialisation Intelligente

Nos membres et nos partenaires



AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DE MAYOTTE

Maison de l'Entreprise, place mariage 97600 Mamoudzou

+262 269 618 541

Site internet : www.adim-mayotte.fr

